

Adverbos

La place de l'adverbe. Les temps composés

- Les adverbes courts se placent entre le verbe auxiliaire et le participe passé : Il l'a **bien** fait.
- Les adverbes de manière qui sont longs peuvent se placer après le participe passé : *Il a parlé **interminablement**.*
- Les adverbes de circonstances (temps, lieu) peuvent se placer en début ou en fin de phrase : « Elle est venue hier ». ou « Hier, elle est venue ».

Les adverbes d'appréciation

- Les adverbes d'appréciation (opinion, commentaire) peuvent se placer en début ou en fin de phrase. (Même dans les temps simples).
- *Vraiment, tu exagères.*
- *Tu exagères, vraiment.* (La virgule !)
- *Courageusement, elle a affronté la situation.*

Quand met-on une virgule ?

- *Si un complément d'une certaine longueur est placé en **début de phrase**, il est en principe suivi d'une virgule :*
- Deux mois plus tard, elle a obtenu une médaille d'or aux Jeux olympiques.
- Il y a toutefois des cas où, la phrase se lisant d'une seule traite, la pause n'est pas plus nécessaire à l'écrit qu'à l'oral :
- Tôt ou tard il se rendra à l'évidence.
- *Si le complément antéposé est **très court**, comme c'est le cas de certains adverbes employés avec la valeur de compléments circonstanciels, la virgule n'est pas nécessaire :*
- Ici il fait bon vivre.
- J'aime lire dans mon lit. Là je suis bien.

- Cependant, il n'est pas rare de voir la virgule indiquée après ces mots : en ralentissant le rythme de la phrase, elle fait ressortir le complément et le renforce. La ponctuation est donc ici affaire de contexte et d'appréciation personnelle :
- Il se plaint qu'il n'y a pas assez de neige chez lui. Ici, il y en a.
- *S'il y a **inversion du sujet***, le complément circonstanciel en début de phrase n'est pas suivi d'une virgule, à plus forte raison s'il est court :
- En 1939 commença la Deuxième Guerre mondiale.
- Hier sont venus trois clients très pressés.

- *Si le complément circonstanciel est **intercalé entre le sujet et le verbe**, il est en principe encadré de virgules :*
- Le directeur, demain, prendra la tête d'un autre service.
- *S'il est placé **avant le complément d'objet ou l'attribut**, les virgules ne sont pas obligatoires. Elles s'imposent seulement si l'on désire faire ressortir le complément circonstanciel :*
- Le directeur prendra demain la tête d'un autre service.
- Ma tante fêtera, demain, ses soixante-quinze ans.
- La virgule suit généralement les mots et locutions, comme *bref, certes, donc, en effet, ensuite, enfin*, qui établissent un lien avec ce qui précède et qui contribuent ainsi à la clarté du message.

CERTES

- *Certes* est régulièrement précédé de la virgule lorsqu'il figure à la fin de la phrase :
- Elle a beaucoup d'années d'expérience, certes.
- Dans le corps de la phrase, il est encadré ou non de virgules, selon la longueur de la phrase :
- C'est un homme solide et très courageux, certes, mais je doute qu'il puisse surmonter cette nouvelle épreuve.
- Elle est certes intelligente.

DONC

- Lorsque *donc* est employé en tête de proposition, mais à l'intérieur de la phrase, il est précédé d'une virgule ou d'un point-virgule :
- Il arrive, donc je pars.
- Je m'en charge; donc, plus de problème.
- *Donc* n'est accompagné d'aucune virgule lorsqu'il sert, à l'intérieur ou à la fin de la phrase, à exprimer l'ironie, la surprise, ou à renforcer une interrogation ou une assertion :
- Que lui avait-il donc fait ce jour-là?
- Je le ferai donc.

Adverbe en tête de phrase

- Les adverbes de liaison *ainsi, à peine, aussi, du moins, encore, en vain, peut-être, à plus forte raison, sans doute, etc.*, ne sont pas suivis de la virgule lorsque le sujet est inversé :
- Faites vos recherches. Ainsi serez-vous assuré de ne pas vous tromper.
- Dans les cas où ces adverbes ne sont pas suivis d'une inversion, la virgule fait ressortir l'enchaînement des idées et contribue à la clarté de l'expression, tandis que son absence a pour effet d'accélérer le débit, le mouvement de la phrase. La virgule a donc plus souvent tendance à intervenir dans les phrases longues que dans les phrases courtes :
- Ainsi, nous avons dû négocier un nouveau contrat.
- Ainsi tu pars déjà?
- Ainsi – de cette manière
- Qu'il y ait ou non inversion du sujet, *ainsi* n'est pas suivi de la virgule lorsqu'il est employé avec le sens de « de cette façon » :
- *Ainsi parlait Zarathoustra*

Adverbe en fin de phrase

- l'adverbe peut être précédé d'une virgule lorsqu'il est rejeté en fin de phrase. On obtient alors un effet de mise en relief semblable à celui que produiraient les points de suspension :
- Il a refusé, évidemment.

TOUT

- Peut avoir les fonctions du pronom, de l'adjectif, de l'adverbe et du substantif.
- 1) Le pronom
- **Tout** remplace un nom ou une idée et s'accorde en genre et en nombre.
- Tout est possible. Tout va bien. *Toutes sont reparties ravies.*
- Le pluriel tous (avec l's prononcé) indique l'ensemble de personnes ou de choses composant un groupe : Il y sont tous.
- L's de « tous » n'est prononcé que s'il s'agit du pronom.

- 2) Adjectif
- A) Tout et nom (chaque, n'importe quel)
- *Toute vie vaut la peine d'être vécue.*
- B) TOUT et L'article et Le substantif
- Il s'accorde en genre et en nombre avec le nom
- *Il vient **tous** les jours.*
- *Toute la ville fut détruite.*
- 3) L'adverbe
- En fonction d'adverbe, tout devrait être invariable. Il l'est dans la plupart des cas, mais il y a beaucoup d'exceptions.
- **Tout** est **invariable** au masculin et devant les adjectifs féminins commençant par une voyelle. Il peut être remplacé par des adverbes d'emphase: *très, vraiment...*
- *Il parle **tout** doucement.*
- *Elles sont **tout** ennuyées.*
- *La maison **tout** entière.*

- 3) L'adverbe
- En fonction d'adverbe, tout devrait être invariable. Il l'est dans la plupart des cas, mais il y a beaucoup d'exceptions.
- **Tout est invariable** au masculin et devant les adjectifs féminins commençant par une voyelle. Il peut être remplacé par des adverbes d'emphase: *très, vraiment...*
- *Il parle **tout** doucement.*
- *Elles sont **tout** ennuyées.*
- *La maison **tout** entière.*
- L'exception la plus importante consiste en fait que l'adverbe « tout » s'accorde quand il est placé devant un adjectif féminin commençant par une consonne ou par un *h* aspiré :
- Elle était toute pâle.
- Elles étaient toutes honteuses.

- Tout + le substantif au pluriel (sans article) est considéré comme un adverbe et reste invariable.
- *Elles sont **tout** sourires.*
- Mais on dit aussi « toute femme qu'elle est », parce que, dans cette expression, femme a une valeur adjectivale
- 4) Le nom (le « tout » substantivé)
- Le « tout » forme le pluriel « tous »
- Ex.: *L'ensemble des parties forme un tout.*
- *Cela forme un tout parfait.*
- *Le tout ne vaut pas cent francs.*
- *Il avait envie de penser à lui-même et à son existence comme à des tous. (Romains)*

Ne explétif (pléonastique)

- Dans de nombreux cas, *ne* n'a pas de valeur proprement négative, il s'agit d'un écho de la négation implicitement contenue dans la phrase :
- L'emploi du *ne* pléonastique est plus ou moins obligatoire :
- 1) après *à moins que*, *avant que* et *sans que*.
- *Je viendrais vous voir à moins que ce ne soit absolument impossible.*
- *Juste une fois, avant que je ne parte...* (Sartre)

- 2) dans les comparaisons d'inégalité :
- A) après *mieux, plus ou moins* :
- Je vous entends **mieux que** vous ne pensez.
- Il dépense **plus qu'il** ne gagne.
- Il gagne **moins qu'on** ne le croit.
- B) après les comparatifs :
- Il est **plus fin que** vous ne le croyez.
- C) après *autre et autrement* dans une phrase positive :
- Il voit les choses tout **autres** qu'elles ne sont.
- Vous le faites **autrement** que je ne l'aurais voulu.

- 3) après les verbes et les expressions marquant la crainte employés affirmativement :
- Je crains qu'il ne vienne.
- J'ai peur qu'il ne pleuve.
- Mais : Je ne crains pas (forme négative) qu'il vienne.

- 4) après les verbes et locutions exprimant le doute employés négativement :
- Je ne doute pas qu'il ne soit puissant.
- L'emploi du *ne* pléonastique est plus ou moins facultatif :
- 1) après *empêcher*, *éviter* et *prendre garde* :
- J'empêcherai qu'il (ne) le fasse.
- Evitez qu'il (ne) vous voie.
- Prenez garde qu'il (ne) vous trompe.

- 2) après les expressions et les verbes exprimant une ignorance ou une négation et employés à une forme négative et interrogative :
 - Je ne nie pas que je n'aie été étonné.
 - Ne dissimule-t-il pas qu'il (ne) le haïsse.
- 3) après les verbes et les expressions marquant la crainte employés interrogativement :
 - Avez-vous peur qu'il ne vous trompe ?